

CENTRE DE SANTÉ À VOCATION HUMANITAIRE SAINT LUC

Un Complexe des urgences pour le bien-être des patients

P. 5



Le Père Guillaume Chogolou, vicaire épiscopal chargé des Institutions dans l'Archidiocèse de Cotonou, bénissant les locaux et le matériel du nouveau Complexe des urgences. C'était le mardi 22 octobre 2024 en présence du Père Gaston Montcho, Directeur de l'hôpital à vocation humanitaire Saint Luc de Cotonou, et de son prédécesseur le Père Désiré Attondé

ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE D'ABOMEY
**Profession
temporaire chez les
Sœurs Notre-Dame
de Lourdes** P. 4

DOSSIER

DOUBLE CÉLÉBRATION
D'ANNIVERSAIRE DE PAROISSE
**"Jésus-Eucharistie"
et "Sainte Thérèse
d'Avila" rendent grâce** P. 6-7

PARTAGE

À L'ÉCOLE DU PAPE FRANÇOIS
**Éloge du génie
féminin dans le
magistère
de l'Église** P. 10



BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Plus de 1,2 milliard de dollars pour 9 pays africains

Lors de la 357^e réunion de son Conseil d'administration tenue le mois dernier, la Banque islamique de développement a annoncé une enveloppe de 3 milliards de dollars pour 17 de ses pays membres dont 9 en Afrique.

Source : Agence Ecofin

Lundi 14 octobre 2024, à Djeddah en Arabie saoudite, le Conseil d'administration de la Banque islamique de développement (Bid) a approuvé un financement d'un peu plus de 1,2 milliard de dollars destiné à 9 pays membres en Afrique. L'initiative vise à renforcer la résilience, la durabilité et la croissance économique dans des secteurs stratégiques tels que les transports, l'énergie, l'agriculture, les ressources en eau, la sécurité alimentaire, la santé et le développement social.

Ainsi, le Sénégal et le Togo recevront environ 131,2 millions de dollars pour améliorer la productivité agricole. Le Cameroun, la Gambie et les Comores bénéficieront de 231,3 millions de dollars destinés à améliorer leurs systèmes de transport. Le Maroc obtiendra 472,92 millions de dollars pour la construction d'une centrale hydroélectrique de stockage afin de répondre à la demande croissante en énergie propre. La Côte d'Ivoire, quant à elle, se verra



Photo / Agence Ecofin

Un financement pour renforcer la résilience de 9 pays en Afrique

allouer 278,2 millions de dollars pour des projets d'auto routes, visant à renforcer l'intégration régionale et à stimuler la production agricole. La Sierra Leone recevra 72,29 millions de dollars pour améliorer l'accès aux infrastructures sociales et économiques, grâce notamment

à l'introduction de technologies de stabilisation des sols. Le Mozambique bénéficiera de 19,8 millions de dollars pour renforcer son système de santé, améliorer l'accès aux services essentiels et développer les capacités de formation en sciences de la santé. Ces financements

interviennent dans le cadre d'une enveloppe globale de 3 milliards de dollars annoncée par la Bid pour 17 pays à l'occasion de la réunion de son Conseil d'administration. « Réitérant l'engagement continu de la Bid à promouvoir la résilience et la croissance économique

durable, le président de la Bid, Dr. Al Jasser, a souligné à travers un communiqué de son Institution, l'importance des projets approuvés et le rôle majeur qu'ils joueront dans la création d'impacts positifs significatifs sur les infrastructures, la promotion de l'intégration économique régionale et l'amélioration de la gestion des ressources, en conformité avec les priorités nationales de développement des pays membres de la Banque »,

Rappelons que la Bid compte 27 pays africains parmi ses 57 pays membres. Selon son vice-président Mansur Muhtar, « depuis sa création en 1975 jusqu'à environ fin juin 2022, la Bid a avancé des financements aux pays africains pour un montant de 65 milliards de dollars, dont environ 20 milliards de dollars pour des activités de financement du commerce ». Par ailleurs, l'Institution versera 10 millions de dollars à la Plateforme d'impact sur la santé, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (Oms), pour améliorer la santé dans le monde.



ÉCOLOGIE Mon kit de survie

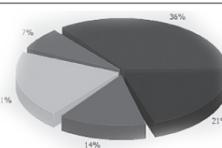
Les dangers des emballages pour aliments

Selon les résultats publiés le mardi 17 septembre 2024 dans la revue scientifique *Nature* par l'organisme *Food Packaging Forum*, plus de 3.000 substances chimiques issues des emballages pour aliments ont infiltré notre corps. Il s'agit des substances telles que les phtalates qui sont présents dans les plastiques, du bisphenol A qu'on retrouve dans les boîtes de conserve et les canettes, des pfas (encore appelé polluants éternels à cause de leur persistance dans l'environnement) présents dans les poêles anti-adhésives et des matériaux résistants à la chaleur.

Cette étude réalisée par des chercheurs suisses et américains sur des prélèvements humains en Europe, en Amérique du Nord et en Corée, nous montre combien de fois nous sommes inconsciemment exposés à plusieurs substances chimiques. Dans les supermarchés, notre réflexe nous amène à regarder la composition du produit qu'on choisit, à voir s'il a des ajouts comme des conservateurs ou des colorants. Mais nous ne nous interrogeons pas sur la composition de l'emballage. Ces différentes substances ont des influences négatives sur la santé humaine. Elles agissent sur la reproduction, perturbent dangereusement le système immunitaire et seraient la cause de plusieurs cancers.

Que faire avec autant de bouteilles en plastique d'eau que nous gardons en permanence sur nous ? Dans certains pays en Afrique, on retrouve dans le commerce de l'eau servie dans des emballages en sachets qui sont exposés aux rayons solaires et à une quantité importante de poussière. Il urge que nous changions nos habitudes par rapport aux emballages pour aliments. Nous les pensons faciles d'accès et très manipulables pour conserver nos aliments. Mais le risque que nous courrons, les maladies auxquelles ils nous exposent montrent clairement que nous gagnerions à trouver d'autres emballages qui ne nous exposeront pas aux substances chimiques comme les emballages plastiques. Ce qui s'offre à nous aujourd'hui, ce sont les emballages en verre. Ils présentent moins de risques et nous pouvons les recycler une ou deux fois au moins sans grand danger. Il est vrai que leur utilisation n'est pas facile surtout si le verre a des fissures, nous pouvons avoir de minuscules débris dans nos intestins, dans notre organisme. Soyons alors vigilants et pensons à nous protéger contre les substances chimiques en faisant le bon choix.

Père Bidossessi Aurel DOHOU



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

600.063

La campagne cotonnière 2023-2024 s'est achevée au Bénin sur une note de satisfaction. En effet, malgré les aléas climatiques peu favorables, le pays s'en sort avec 600.063 tonnes de coton graine. Ce qui correspond à une production en hausse de près de 2% par rapport à la campagne 2022-2023, où la production avait été de 588.110 tonnes. Selon le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, ces résultats obtenus par le Bénin dans la culture de l'or blanc ont impliqué 183.746 producteurs, répartis dans 2.206 Coopératives villageoises de production de coton (Cvpc). Lesquelles sont situées dans 47 Communes productrices de coton, comparativement à 174.468 producteurs répartis dans 51 Communes lors de la campagne 2022-2023. Avec ces 600.063 tonnes, le Bénin prend la 2^e place derrière le Mali qui a enregistré une production de 690.000 tonnes de coton graine.

Selon les experts, la meilleure performance de la campagne cotonnière 2023-2024 est due à deux facteurs principaux. Le premier est lié à l'augmentation des rendements à l'hectare. Le deuxième est relatif à la maîtrise des infestations de la nouvelle espèce de *jasside Amrasca biguttula* par les nouveaux produits recommandés par les recherches.

L'augmentation de la production de l'or blanc est une bonne nouvelle pour l'économie. D'autant qu'elle permet au pays de gagner des devises utiles pour le développement national. Mais par rapport à la production du coton, on ne le dira jamais assez, il faut être prudent. Les pesticides et insecticides qui contribuent à cette production record sont sources de nombreuses maladies. Dès lors, tout en continuant la production du coton conventionnel, il faut mettre en perspectives la culture du coton biologique par lequel passe la protection de l'écosystème.

Smith



CAS D'ACCIDENTS RÉPÉTÉS SUR LES ROUTES AU BÉNIN

Chauffeurs et motocyclistes se jettent la pierre

Les axes routiers du Bénin continuent d'offrir le triste spectacle provoqué par le non-respect du Code de la route. Malgré le déploiement régulier des agents du Centre national de sécurité routière, le phénomène est en forte croissance. Après chaque cas d'accident, chauffeurs de camions et motocyclistes se jettent la pierre sans pour autant prendre conscience de l'ampleur des dégâts.

Guillaume DANSOU

Mercredi 16 octobre 2024, à la Place de l'Étoile Rouge à Cotonou, conducteurs de taxis-motos et chauffeurs parlent d'un cas d'accident de circulation qui s'est produit au carrefour Védoko. « C'est très triste, ce qui s'est passé. Vraiment, c'est horrible. On dirait que certains conducteurs de camions n'ont pas du sang humain dans leurs veines », lance un conducteur de taxi-moto. Et à un autre de répondre : « Ils oublient que la vie humaine est sacrée. Mes amis, ayons toujours la crainte de Dieu afin que sa Main puissante nous protège ».

Prendre de nouvelles mesures

« Quand vous voyez comment certains chauffeurs de camions conduisent sur nos routes, on se demande s'ils prennent de l'alcool, voire même de la drogue avant de prendre le volant », se plaint Richard Houessou, conducteur de taxi-moto. Outre les cas de décès et de blessés, les poteaux électriques, des feux tricolores et d'autres infrastructures routières sont endommagés au niveau des grands carrefours et le long des artères routières. Face aux déconvenues dues à la recrudescence des accidents de la route, taper du poing sur la table serait nécessaire. Selon Raïmi Adatcha, conducteur de camion rencontré à Sèmè-Podji, « nos autorités doivent prendre de nouvelles mesures pour



Triste réalité d'un accident de circulation

discipliner certains conducteurs indécents qui se permettent de rouler de façon anarchique ». Pour Fiacre Acakpo, moniteur d'une auto-école à Cotonou, « la sécurité routière passe également par l'éducation. Il serait idéal que des dispositions soient prises dans nos écoles, collèges et universités afin de mieux conscientiser nos écoliers, élèves et étudiants qui, une fois en circulation, perdent toute notion de prudence ».

Mais en attendant l'adoption d'un nouveau Code de la route, il serait souhaitable que les

responsables du Centre national de sécurité routière (Cnsr) poursuivent les campagnes de sensibilisation au profit des usagers de la route. Quant à la Police Républicaine, elle devrait redoubler d'efforts notamment en ce qui concerne le respect des couloirs de circulation. Pour une meilleure sécurité sur nos routes, il est impératif que tous les conducteurs, qu'ils soient de camions, de véhicules ou d'engins, respectent strictement la limitation de vitesse aussi bien en agglomération qu'en rase campagne. De même, le port du

casque est obligatoire pour les motocyclistes et leurs passagers. En outre, la communication au guidon ou au volant, le non-respect des couloirs de circulation, les surcharges sont autant de comportements à risques sur nos axes routiers qui méritent d'être combattus. Ainsi, chaque citoyen est invité à intégrer dans son quotidien les bonnes manières, car la sécurité routière est l'affaire de tous, et c'est en travaillant ensemble que nous pourrions créer un environnement routier plus sûr pour chacun.

► « Il y a méconnaissance, par les usagers, des prescriptions routières »

(Interview d'Éric Dègnonvi, Chef Division contrôle routier, éducation et statistiques au Centre national de sécurité routière)

Dans cette interview, Éric Dègnonvi invite les usagers de la route à faire preuve de prudence et de tolérance afin de faire baisser le taux des cas d'accidents de la route de façon sensible.

Propos recueillis par
Guillaume DANSOU

La Croix du Bénin : *Depuis quelque temps, nous observons des cas d'accidents de circulation répétés sur les axes routiers. Vous voudriez bien expliquer à nos lecteurs ce qui justifie une telle recrudescence.*

Éric Dègnonvi : Nous pouvons interpréter cette recrudescence sous plusieurs

angles. Premièrement, tout le monde sait qu'il y a développement des infrastructures routières au Bénin et normalement, les divers usagers doivent respecter scrupuleusement le Code de la route. Malheureusement, dans ce cas précis, nous avons une grande partie de ces usagers qui ne sont pas initiés au Code de la route en l'occurrence les conducteurs d'engins à deux roues qui, pour la plupart, ne

maîtrisent pas le Code de la route mais veulent circuler avec ceux qui maîtrisent ce Code-là. Donc là, il y a méconnaissance des prescriptions routières et cela occasionne les nombreux cas d'accidents que nous constatons dans nos agglomérations urbaines. Quant à ceux qui sont initiés au Code de la route, c'est-à-dire les conducteurs des véhicules à quatre roues et plus qui ont le permis de conduire, il y a l'incivisme qui règne en leur

sein. Ceux-là qui devraient donner le bon exemple en respectant les prescriptions routières ne le font pas. Cela engendre aussi des cas d'accidents que nous constatons sur nos routes. En principe, lorsqu'il y a plus d'infrastructures routières, cela devrait réduire considérablement les cas d'accidents. Malheureusement, chez nous au Bénin, plus les infrastructures

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ
Frères de destin

Entre Niamey et Cotonou, le dégel se poursuit. Malgré le maintien de la fermeture des frontières terrestres entre le Bénin et le Niger côté nigérien, les autorités des deux pays avancent sur la voie de la normalisation des relations avec la nomination de leurs ambassadeurs respectifs. Le 16 octobre dernier, le Gouvernement du Bénin a accrédité le diplomate Kadade Chaïbou comme nouvel Ambassadeur de la République sœur du Niger avec résidence à Cotonou. Deux mois plus tôt et après plus d'un an d'attente, Gildas Agonkan avait été reconnu du côté du Niger comme le représentant du Bénin, suite à la transmission des copies figurées de ses lettres de créances à Bakary Yaou Sangaré, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur.

La normalisation des relations entre Niamey et Cotonou change de véhicule en abandonnant le dos du chameau. Après plusieurs mois de tensions et les médiations successives conduites par des autorités de haut niveau des deux pays, ce réchauffement diplomatique augure d'une décrispation de la crise. En attendant la réouverture des frontières terrestres, des navires ne cessent de charger le pétrole brut nigérien sur la plateforme de Sèmè-Kpodji. Mais en dehors du pétrole qui sert plus à la macroéconomie, il est impérieux que la même fluidité gagne aussi les opérations des petites et moyennes entreprises. Concrètement, les grossistes et détaillants de divers articles ainsi que les transporteurs et éleveurs attendent impatiemment, eux aussi, d'engranger les retombées de la décrispation entamée. Seule la reprise du trafic terrestre sans barrière infranchissable leur permettra de trouver leur compte et les sortira de la précarité imposée.

Désormais, les frères siamois doivent privilégier les relations de bon voisinage au bénéfice primordial de leur développement mutuel. L'intérêt commun des populations qu'ils dirigent ne commande point que l'état imparfait des relations perdure. Pour ce faire, il serait utile de prendre des dispositions afin que cette brouille non seulement soit conjuguée au passé, mais que l'avenir n'en soit plus témoin. Que jamais la nation béninoise ne soit plus accusée de vouloir lever l'épée contre une autre, surtout pas celle d'un pays limitrophe !



DIOCÈSE D'ABOMEY

Profession temporaire chez les Sœurs Notre-Dame de Lourdes

Juste YÉLOUASSI
CORRESPONDANT

Au moment où l'église fait mémoire des saintes Edwige, religieuse (1174-1243), et de Marguerite-Marie Alacoque (1647-1690), vierge, et en ce mois missionnaire, les Sœurs Aubierge Houessou, Emma Zinsou, Diane Dégbélou et Geneviève Tokin ont émis leurs premiers vœux dans l'Institut de Sœurs Filles de Notre-Dame de Lourdes. C'était le mercredi 16 octobre 2024 au cours de l'eucharistie présidée par Mgr Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey, et concélébrée par environ 80 prêtres.



Photo / La Croix / Juste YÉLOUASSI

Mgr Eugène Cyrille Houndékon au milieu des nouvelles professes

À l'entame de la célébration eucharistique, l'allocution de bienvenue a été lue par la Sœur Gilberte Houngué, maîtresse des novices. Elle a retracé le parcours de formation des jeunes professes et l'approbation des responsables. Les quatre Sœurs sont issues des diocèses d'Abomey et de Dassa-Zoumè. Dans son homélie, Mgr Eugène Cyrille Houndékon a adressé ses meilleures salutations et sa reconnaissance à Sœur Odile Adjidowé, Supérieure générale des Filles de Notre-Dame de Lourdes,

ainsi qu'à tout son Conseil. Il a étendu sa bienveillance envers tous les prêtres concélébrants. Toute la méditation du prélat a été articulée autour de cette phrase : « L'œuvre de Dieu, merveille à nos yeux ».

En effet, les sentiments des uns et des autres étaient de la joie et de l'action de grâce. « En ce jour où nous célébrons les premiers vœux de nos Sœurs, déclare l'Ordinaire du lieu, nos cœurs sont remplis

de joie et d'émotions par les textes liturgiques choisis pour la circonstance et qui éclairent nos esprits ». La Parole de Dieu est à l'œuvre dans les cœurs des croyants. Dans sa première épître aux Corinthiens, au chapitre premier, Saint Paul, l'apôtre des Nations, voudrait parler de la merveille du Seigneur et il a insisté sur l'esprit de pauvreté, et la fragilité des élus de Dieu qui, ne sont pas à comparer aux autres.

Se souvenir de la fidélité

« Dans une amitié, on se souvient toujours de la fidélité », déclare le prélat. Selon lui, « il faudrait développer une communion profonde grâce à l'Esprit Saint ». Dans l'évangile, Jésus met l'accent sur la condition de serviteur, de serviteur et d'ami de Dieu. Le prélat a exhorté les jeunes professes à vivre dans l'élan de la prière, l'espérance et la charité. Elles devront rendre au Christ de beaux témoignages.

Elles seront animées par l'humilité et le service. Par ailleurs, il faut souligner que la vocation provient de Dieu et est diversifiée. Le parcours vocationnel a connu des hauts et des bas, des résistances et des doutes et hésitations. C'est une merveille à nos yeux.

Les rites d'appel suivis de leur chant décisionnel ont manifesté leur engagement, alors qu'elles ont été accompagnées par leurs parents, conduites jusqu'à l'autel et remises dans les mains de l'évêque. Désormais, elles doivent se consacrer au Christ Lumière afin d'être d'autres lumières. Gardant des cierges allumés, elles ont prononcé leurs vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance en présence de la Supérieure générale qui leur a remis la Constitution et les Règles de vie de la Congrégation. La croix qu'elles portent désormais témoigne de la présence du Seigneur dans leur vie. La Vierge Marie demeure leur refuge auquel elles ont confié leurs premiers pas dans l'Institut. La prière universelle, l'offrande bien significative et inculturée étaient aussi les moments forts de cette prière liturgique et fervente. Le mot de remerciement des jeunes professes et celui de la Supérieure Générale ont mis fin à l'eucharistie animée par la chorale de l'Institut.

Suite de la page 3

routières sont améliorées, plus il y a augmentation des cas d'accidents, et la raison n'est rien d'autre que la méconnaissance et le non-respect des prescriptions routières.

Selon vous, quelles sont les autres causes des cas d'accidents répétés ?

Au Bénin, la principale cause des accidents de la route est l'excès de vitesse. La plupart des conducteurs, que cela soit ceux des engins à 2 roues, 4 roues ou plus, ils s'adonnent à l'excès de vitesse. Ce qui ne leur permet pas de s'arrêter à temps lorsqu'ils sont surpris par un danger sur la route. Nous avons le non-respect des signalisations routières. Il y a beaucoup de nos concitoyens qui ne respectent pas les feux tricolores. Nous pouvons citer aussi le dépassement. Beaucoup de conducteurs n'arrivent pas à faire un bon dépassement, y compris le croisement, sans

oublier la conduite en temps de pluie et la nuit. En plus de ces causes, nous avons également la consommation des stupéfiants au volant, de la drogue et de l'alcool qui occasionne de nombreux cas d'accidents.

Quelles sont les mesures préventives pour lutter efficacement contre les accidents répétés ?

Parmi les mesures préventives que le Centre national de sécurité routière (Cnsr) emploie pour éradiquer ces cas d'accidents, nous pouvons citer en premier lieu, la sensibilisation. Nous sensibilisons beaucoup parce que nos statistiques nous permettent de détecter les couches qui occasionnent plus d'accidents. Ainsi, nous élaborons des thématiques à leur endroit et nous nous rendons sur les gares routières et sur les routes afin de les conscientiser. Il y a aussi la répression que nous faisons de temps en temps avec la Police Républicaine pour pouvoir



Éric Dègnonvi

prévenir ces cas d'accidents dans la circulation. En plus de cela, nous avons la visite technique que nous opérons au Centre.

Toutes les actions que nous menons concourent à la prévention des accidents de la route. Il y a également l'audit de la sécurité routière qui est beaucoup plus technique. C'est-à-dire qu'au début des chantiers routiers, le Centre national de sécurité routière est désormais

associé. Le Cnsr est au début et à la fin parce que nous apportons notre expertise en ce qui concerne la pose des panneaux de signalisation, la configuration des chaussées, la lisibilité et la visibilité de la voie. Le Cnsr intervient dans ces cas dans l'ultime but de toujours prévenir les accidents de la route.

Par rapport aux centres d'auto-école, je les encourage à mieux faire leur travail, celui de toujours conscientiser les candidats qu'ils ont à leur charge. Pour finir, je voudrais dire aux conducteurs de véhicules à 2 roues de se mettre à jour en allant passer leur permis de conduire A2. Beaucoup de personnes ignorent l'importance de ce permis de conduire, alors que dans la réglementation en vigueur, tout conducteur d'engin à 2 roues est censé avoir son permis de conduire, catégorie A2. C'est parce qu'on n'a pas assez vulgarisé cette réglementation sinon, avant d'acheter un engin, on a l'obligation de passer son permis de conduire avant de

le mettre en circulation. Ce faisant, nous allons réduire considérablement les cas d'accidents de circulation. Car si tous les usagers de la route sont au même niveau d'information en ce qui concerne le Code de la route, cela aura un impact positif sur les cas d'accidents de circulation.

C'est parce qu'une partie des usagers de la route comprend ces informations liées au Code de la route et l'autre non, qu'il y a ces conflits sur nos routes qui sont à l'origine des accidents de la circulation. Il faudrait aussi que les usagers de la route aient dans leurs habitudes, la notion de la priorité à droite surtout aux carrefours où il n'y a pas de feux tricolores. Je voudrais exhorter tous les usagers de la route à faire preuve de prudence, de tolérance et à respecter les injonctions de la Police Républicaine et du Cnsr qui régulent la circulation afin que le taux des cas d'accidents diminue considérablement sur nos axes routiers.



CENTRE DE SANTÉ À VOCATION HUMANITAIRE SAINT LUC

Un nouveau Complexe des urgences pour le bien-être des patients

Norbert KOU DANOU

Le mardi 22 octobre 2024, en la solennité de Saint Jean-Paul II, le Centre de santé à vocation humanitaire Saint Luc de Cotonou a procédé à la bénédiction et à l'inauguration de son nouveau Complexe des urgences. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par le Père Guillaume Chogolou, vicaire épiscopal chargé des Institutions dans l'Archidiocèse de Cotonou. L'eucharistie était concélébrée par une dizaine de prêtres en présence du personnel, des patients, des personnalités politiques et quelques religieuses.

Soigner le corps, venir en aide aux malades tout en mettant Dieu au cœur de toute chose. C'est la mission du Centre de santé à vocation humanitaire Saint Luc de Cotonou. Construit grâce au soutien de l'Association Hôpital Saint Luc en Suisse représentée par Dr Romaine Pouget, le tout nouveau Complexe des urgences est composé de 8 lits de mise en observation médicale dotés de moniteurs multiparamétriques, une salle de déchoquage, d'une salle de petite chirurgie avec une équipe médicale de jeunes et de



Photo /La Croix/ Norbert KOU DANOU

Vue partielle de l'assistance

séniors aguerris.

Dans son mot introductif, le Père Gaston Montcho, Directeur du Centre de santé Saint Luc de Cotonou, a exprimé sa profonde gratitude en particulier à Mgr Roger Houngbédji et à l'Association Hôpital Saint Luc en Suisse. « Ce complexe des

urgences est en effet la première phase, voire la sous-phase d'un vaste projet d'accroissement des services pour accueillir davantage de patients dans de meilleures conditions, et chaque patient comme un prince selon la vision de Mgr Isidore de Souza, qui voudrait voir Jésus-Christ en

chaque patient », déclare-t-il.

À l'entame de son homélie, le Père Guillaume Chogolou, vicaire épiscopal chargé des Institutions dans l'Archidiocèse de Cotonou, a adressé les salutations, bénédictions et remerciements de Mgr Roger Houngbédji à l'endroit de tout

le personnel et en particulier à l'Association Hôpital Saint Luc en Suisse. S'adressant au personnel de l'hôpital, il déclare : « Soyez comme des gens qui attendent, c'est-à-dire en tenue de service car la vie humaine est une attente. Vous devez vivre, travailler et agir sur cette terre en ayant la nostalgie du ciel, le cœur tourné vers le ciel ». « Dans l'évangile, le Christ nous invite à garder allumée la lampe de notre cœur, de notre foi et à nous donner au service de ceux qui nous entourent, d'être de bons intendants, attentifs à leurs besoins, de veiller à leur bien-être et d'être bienveillants. Oui, en servant nos frères et sœurs, nous le savons, c'est Jésus lui-même que nous servons. Dans l'esprit de Jésus, servir le malade, le pauvre, c'est le servir », ajouta-t-il.

À la fin de la célébration, deux agents de l'hôpital ont été admis à la retraite. Il s'agit de Bertille Gansou et de Damienne Nonkponsi. Après la prière de bénédiction du joyau dirigée par le Père Boris Kiti, aumônier diocésain des hôpitaux, la coupure du ruban a été faite par le Père Gaston Montcho et Dr Romaine Pouget. Le Père Guillaume Chogolou a ensuite procédé à la bénédiction des salles et du matériel médical. Le partage de l'eau de l'amitié a mis fin à l'événement.



Photo /La Croix/ Norbert KOU DANOU

Le personnel traitant un patient dans les nouveaux locaux du Complexe des urgences après la cérémonie de bénédiction

DOUBLE CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE DE PAROISSE

"Jésus-Eucharistie" et "Sainte Thérèse d'Avila" se souviennent et rendent grâce

Les chrétiens catholiques de la paroisse "Jésus-Eucharistie" de Védoko à Cotonou et ceux de la paroisse Sainte Thérèse d'Avila de Gankon à Abomey-Calavi ont vécu deux événements historiques le week-end dernier. Les premiers ont rendu grâce avec leurs pasteurs le samedi 19 pour les 20 ans de création de leur paroisse. Le lendemain, c'était autour de Gankon de célébrer les 10 ans d'érection de la paroisse.

► Une mission renouvelée pour les prêtres de Saint Sulpice

Florent HOUÉSSINON

Le samedi 19 octobre 2024 a eu lieu l'action de grâce des 20 ans d'existence de la paroisse "Jésus-Eucharistie" de Védoko, avec les 20 années de sacerdoce des prêtres ordonnés en 2004, 20 baptêmes de nouveaux et d'autres motifs de gratitude. L'eucharistie a été présidée par Mgr Antoine Ganyé, Archevêque émérite de Cotonou, aux côtés d'une quarantaine de prêtres dont les Pères Shayne Craig, pss, Supérieur général de la Compagnie des prêtres de Saint Sulpice, Emmanuel Goulard, pss, Supérieur provincial de France de la même Compagnie et Justin Agossoukpévi, pss, curé de la paroisse jubilaire.

« C'est notre jubilé de porcelaine. Réjouissons-nous ! ». C'est avec ce refrain que l'union des chorales de langue française annonce la procession d'entrée des 20 ans de la paroisse "Jésus-Eucharistie". Confiée aux soins pastoraux de la Compagnie des prêtres de Saint Sulpice en 2019, elle a fait peau neuve ces cinq



Mgr Antoine Ganyé remet le flambeau au Père Shayne Craig, pss, en vue de la poursuite de la mission des prêtres de Saint Sulpice

dernières années. « Pour donner plus de visibilité à la paroisse qui est sérieusement enclavée, nous avons effectué beaucoup de travaux de sécurisation de l'église, dont surtout la pose des portes et fenêtres, la transformation du chœur avec l'installation du tabernacle. La construction du sanctuaire est en cours d'achèvement », déclare le Père Justin Agossoukpévi, pss, curé de la paroisse jubilaire dans son mot de bienvenue le 19 octobre 2024.

« Nous sommes heureux

et joyeux parce que nous nous mettons au service du peuple de Dieu pour l'aider lui aussi à aimer, désirer et connaître le Seigneur. "Jésus-Eucharistie" est une grande paroisse. C'est la seule paroisse qui porte ce nom, non seulement dans le diocèse, mais aussi dans tout le pays. L'eucharistie fait l'Église et la rassemble. Donc ce nom est cher surtout pour le fondateur des prêtres de Saint Sulpice qui a une dévotion pour le Saint-Sacrement », ajoute-t-il, avant de remercier Mgr Antoine Ganyé,

Archevêque émérite de Cotonou, pour avoir répondu à l'appel de la communauté. Il a également transmis au peuple de Dieu les salutations de Mgr Roger Houngbédji qui n'a pas pu faire le déplacement.

L'infiniment petit, l'infiniment grand

L'homélie de Mgr Antoine Ganyé a porté sur la foi et l'Hostie. Le prélat a insisté sur la transformation de la substance du pain et du vin en celle du Corps et du Sang du Christ en appelant

les fidèles à ne point douter de ce mystère. « Si tu nies que l'Hostie n'est pas Jésus-Christ après la bénédiction du prêtre, alors tu dis que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Or Dieu est capable d'être l'infiniment petit et l'infiniment grand », déclare-t-il. À propos de la foi, le prélat précise : « Il nous faut la foi pour vivre le Saint-Sacrement en profondeur parce qu'il s'agit du Dieu vivant qui est avec nous tout en étant chez lui au Ciel ». « Ne gaspillons pas les souffrances qui nous arrivent en nous plaignant, en nous révoltant. Ces souffrances sont de l'or lorsque nous les unissons à la souffrance du Christ pour continuer la Rédemption », conseille-t-il.

Après l'homélie et l'offrande du Saint Sacrifice, le prélat a procédé à la bénédiction d'une image de Jésus-Eucharistie apportée des États-Unis d'Amérique et offerte à la communauté par le Père Shayne Craig, pss. Il a également béni la nouvelle cloche de la paroisse sur laquelle est imprimée "Jésus Eucharistie", et qui a coûté 5.600 euros soit environ 4 millions de Fcfa. Elle pèse 105 kilos et peut être entendue 10 kms à la ronde lorsqu'elle sonne. Au nom de l'Archevêque de Cotonou, Mgr Antoine Ganyé a procédé à l'envoi en mission des prêtres de Saint Sulpice en remettant le flambeau au Père Shayne Craig, pss. Le Père Justin Agossoukpévi, pss, a quant à lui offert des cadeaux aux prêtres jubilaires et à quelques fidèles qui célébraient leur 20^e anniversaire à la même date que la paroisse. Les Pères Shayne Craig et Emmanuel Goulard, pss, ont ensuite pris la parole pour remercier l'Archidiocèse de Cotonou et féliciter le Père Justin Agossoukpévi pour les nombreuses réalisations effectuées sur la paroisse "Jésus-Eucharistie". Rappelons que le 17 octobre 2024, date d'incidence des 20 ans de la paroisse "Jésus-Eucharistie", le Père Théophile Akoha, vicaire général de l'Archidiocèse de Cotonou, a présidé une eucharistie afin de rendre grâce au Seigneur pour ses bienfaits dans la vie du peuple de Dieu.



Au terme de l'eucharistie, évêque et prêtres jubilaires ou concélébrants se souviennent des 20 ans de la paroisse "Jésus-Eucharistie"

DOUBLE CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE DE PAROISSE

► L'église Sainte Thérèse d'Avila de Gankon a 10 ans

Norbert KOU DANOU

La paroisse Sainte Thérèse d'Avila de Gankon a célébré ses 10 ans de création le dimanche 20 octobre 2024. La célébration eucharistique présidée par Mgr Roger Houngbédji, o.p, Archevêque de Cotonou, s'est déroulée en présence d'une quinzaine de prêtres, de plusieurs religieuses, invités et d'une foule de fidèles.

C'est dans une grande ferveur qu'a eu lieu la messe commémorative du 10^e anniversaire de la paroisse Sainte Thérèse d'Avila de Gankon. Pour rendre cette journée mémorable, les fidèles tout heureux étaient vêtus d'un tissu imprimé à l'effigie de Sainte Thérèse d'Avila, avec l'inscription : « Paroisse Sainte Thérèse d'Avila de Gankon : 10^e anniversaire ». La cour de l'église était bondée de monde. Sous les bâches, il n'y avait plus de place. De nombreux fidèles étaient obligés de vivre la messe debout, d'autres étaient assis sur des briques. Tout montrait l'importance de l'évènement.

« Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sans cesse à mes lèvres. Dix ans de grâces et d'action de grâce. Dix ans d'efforts en vue de l'enracinement de l'évangile dans les cœurs.



Photo / La Croix / Norbert KOU DANOU

Mgr Roger Houngbédji pose la première pierre en vue de la construction de la nouvelle église

Nous avons un désir brûlant dans notre cœur : nous laisser utiliser par le Seigneur pour construire sa maison, l'église Sainte Thérèse d'Avila de Gankon, dont l'image est imprimée sur le pagne que nous portons à cette heureuse occasion », déclare dans son allocution de bienvenue le Père Rodolphe Houngpè, curé de la paroisse.

Pose de première pierre

À l'entame de son homélie,

Mgr Roger Houngbédji a félicité toute la communauté paroissiale en particulier son curé pour cette belle organisation et pour le travail accompli. S'appuyant sur les textes du jour, il a exhorté la communauté à accorder beaucoup d'importance aux trois défis majeurs à relever. D'abord le défi de la foi authentique, ensuite l'obéissance à la volonté de Dieu et enfin l'humilité. « Chers frères et sœurs de

Gankon, ne soyez pas de ceux qui cherchent les merveilles de Dieu au lieu de chercher le Dieu des merveilles. Il est clair que la foi chrétienne est déjà en soi une grande prospérité, car il n'y a pas de prospérité plus grande que le salut apporté par Jésus-Christ. Reconnaître ce que Dieu veut est ce qu'il y a de mieux pour nous. Ne rien rechercher pour soi-même, ne rien refuser non plus si cela vient vraiment de Dieu »,

déclare le prélat.

« Vous, fidèles de Gankon, soyez une communauté où règne le pouvoir de l'amour et non l'amour du pouvoir. Travaillez tous à construire l'église, mais travaillez davantage à construire les cœurs. C'est la mission principale. Qu'on n'entende pas parler chez vous de conflits autour du pouvoir, des positionnements et d'intérêts qui ne sont pas ceux de Jésus-Christ. N'humilions plus l'Église de Jésus-Christ par nos appétits incontrôlés pour le pouvoir et le prestige », ajoute l'Archevêque de Cotonou. Pour finir, il a souhaité revenir dans 10 ans pour célébrer avec la communauté de Gankon les 20 ans de leur paroisse dans la nouvelle église.

Dans son mot de remerciements, Maxime Homéhon, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de toute la communauté paroissiale, du curé et de Mgr Roger Houngbédji. Il a ensuite exhorté toute la communauté paroissiale à l'unité et à la communion fraternelle afin de relever ensemble le défi de la construction de la nouvelle église. À sa suite, la communauté a offert à Mgr Roger Houngbédji deux tableaux symboliques, dont l'un avec son image. À la fin de la célébration, Mgr Houngbédji a procédé à la pose de la première pierre de construction de la nouvelle église.



Photo / La Croix / Norbert KOU DANOU

Les fidèles venus nombreux célébrer les 10 ans de la paroisse de Gankon

Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU DEUTÉRONOME 6, 2-6

Moïse disait au peuple : « Tu craindras le Seigneur ton Dieu. Tous les jours de ta vie, toi, ainsi que ton fils et le fils de ton fils, tu observeras tous ses décrets et ses commandements, que je te prescris aujourd'hui, et tu auras longue vie. Israël, tu écouteras, tu veilleras à mettre en pratique ce qui t'apportera bonheur et fécondité, dans un pays ruisselant de lait et de miel, comme te l'a dit le Seigneur, le Dieu de tes pères. Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'Unique. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur ».

PSAUME 17 (18)

Je t'aime, Seigneur, ma force :
Seigneur, mon roc, ma forteresse,
Dieu mon libérateur, le rocher qui m'abrite,
mon bouclier, mon fort, mon arme de victoire !

Louange à Dieu !
Quand je fais appel au Seigneur,
je suis sauvé de tous mes ennemis.

Vive le Seigneur ! Béni soit mon Rocher !
Qu'il triomphe, le Dieu de ma victoire,
Il donne à son roi de grandes victoires,
il se montre fidèle à son messie.

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE AUX HÉBREUX 7, 23-28

Frères, dans l'ancienne Alliance, un grand nombre de prêtres se sont succédé parce que la mort les empêchait de rester en fonction. Jésus, lui, parce qu'il demeure pour l'éternité, possède un sacerdoce qui ne passe pas. C'est pourquoi il est capable de sauver d'une manière définitive ceux qui par lui s'avancent vers Dieu, car il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur. C'est bien le grand prêtre qu'il nous fallait : saint, innocent, immaculé ; séparé maintenant des pécheurs, il est désormais plus haut que les cieus. Il n'a pas besoin, comme les autres grands prêtres, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses péchés personnels, puis pour ceux du peuple ; cela, il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même. La loi de Moïse établit comme grands prêtres des hommes remplis de faiblesse ; mais la parole du serment divin, qui vient après la Loi, établit comme grand prêtre le Fils, conduit pour l'éternité à sa perfection.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 12, 28B-34

En ce temps-là, un scribe s'avança vers Jésus pour lui demander : « Quel est le premier de tous les commandements ? » Jésus lui fit cette réponse : « Voici le premier : Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. Et voici le second : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là. » Le scribe reprit : « Fort bien, Maître, tu as dit vrai : Dieu

est l'Unique et il n'y en a pas d'autre que lui. L'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, vaut mieux que toute offrande d'holocaustes et de sacrifices. » Jésus, voyant qu'il avait fait une remarque judicieuse, lui dit : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. » Et personne n'osait plus l'interroger.

Étude biblique**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU DEUTÉRONOME 6, 2-6**

On aura repéré l'importance de la transmission familiale de la foi : "Tu craindras le Seigneur ton Dieu, tous les jours de ta vie, toi, ainsi que ton fils et le fils de ton fils..." L'expression "le Dieu de tes pères" que l'on rencontre ici, comme dans de nombreux textes de l'Ancien Testament, évoque aussi cette transmission depuis des siècles. Il y a là sûrement l'un des secrets de la survie de la foi juive à travers l'histoire.

Ps 17 (18)

Ce psaume fait parfaitement écho à la première lecture tirée du Deutéronome : c'est la même méditation qui continue. Le bonheur, d'après ce psaume, c'est tout simple ; la bonne route, pour un croyant, c'est tout simplement de suivre la Loi de Dieu. "Ta parole est la lumière de mes pas, la lampe de ma route." Le croyant connaît la douceur de vivre dans la fidélité aux commandements de Dieu, voilà ce que veut nous dire ce psaume.

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE AUX HÉBREUX 7, 23-28

L'auteur a évoqué les thèmes majeurs de la foi chrétienne : la Résurrection et l'Eucharistie : "Jésus, lui, demeure éternellement... il vit pour toujours" (v. 24-25), c'est la Résurrection ; quant à l'Eucharistie, elle est évoquée par la référence au sacrifice de Jésus "s'offrant lui-même une fois pour toutes" (v. 27) ; on entend résonner ici les paroles du Christ au soir de son repas pascal : "Cette coupe est la Nouvelle Alliance en mon sang répandu pour vous." (Lc 22, 20).

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 12, 28B-34

Jésus conclut par une formule d'encouragement, comme une "béatitude" : "Tu n'es pas loin du Royaume de Dieu". Au passage, il est intéressant de noter que la prédication habituelle de Jésus n'est pas un enseignement du type "il faut, tu dois..." mais une révélation sur la profondeur de ce que nous vivons : parce que tu as compris que le plus important est d'aimer, heureux es-tu, tu es tout près du royaume. Ainsi Jésus clôt-il cette série de controverses par une note positive, ce qui est propre à Marc : "Tu n'es pas loin du Royaume". Jésus vient de donner au scribe la plus belle définition du Royaume : c'est là où l'amour est roi, l'amour de Dieu nourrissant l'amour des autres.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

30^e dimanche du temps ordinaire-B

Bartimée l'aveugle qui laissa son manteau



L'un des signes des temps messianiques, c'est la guérison des aveugles. Dans la première lecture, Jérémie prophétise le retour des exilés sur leur terre. Il annonce une assemblée immense qui revient de toutes les extrémités de la terre et parmi elles, on peut dénombrer l'aveugle, le boiteux et la femme enceinte. Le retour de l'exil est interprété comme le temps de consolation que Dieu accorde à son peuple en l'appelant des ténèbres à la lumière, de la tombe à la vie, de la terre étrangère aride loin du temple à la terre de la promesse, celle des pères irriguée par la présence de Dieu. Le psaume du jour décrit l'état d'âme des exilés. Ils sont partis en pleurant mais c'est dans la joie qu'ils reviennent. L'homme connaît parfois dans sa vie des situations qui le déportent de sa stabilité et qui deviennent des traits par lesquels on l'identifie ; des situations qui enterrent sa personnalité et qui le maintiennent dans l'abîme bien en-dessous du niveau des autres hommes de la société. Ainsi en est-il de l'aveugle de Jéricho. Le manteau dont la société l'affuble et par lequel il se définit par elle, c'est sans doute l'appellation de « Bartimée l'aveugle de Jéricho ». Proche de la Mer Morte, au paysage désolé où règne la mort, Jéricho est une ville célèbre du point de vue historique et la plus basse des villes du monde située dans une dépression, le Ghor, à 250 mètres au-dessous du niveau de la mer. Décidément, tout maintient Bartimée au bas de l'échelle dans une situation d'une personne morte au milieu des vivants. L'évangile le décrit comme un mendiant assis au bord du chemin. Il est donc livré au gré de la nature, sans dignité. Sa survie dépend de la générosité des autres qui peuvent lui jeter une pièce de monnaie sans même lui accorder un regard. Or la vie et l'amour sont dans le regard qui réchauffe l'âme et élève l'homme à la dignité, celle de l'image de Dieu que nous portons en nous. Ce qui montre que Bartimée ne compte pour personne, c'est justement des voix qui s'élèvent pour le faire taire quand il a commencé par solliciter la pitié de Jésus sur son sort. À y regarder de près, sous le portrait de Bartimée, on peut discerner le pécheur ou le fautif contre lequel ses péchés parlent, l'empêchant de se faire exaucer par Dieu ou de se faire valoir dans la société qui l'a irrémédiablement emprisonné dans la faute commise. Sous ce portrait, on peut discerner aussi le pauvre qui, à cause de son indigence, ne peut ouvrir la bouche en famille ou dans une assemblée pour faire valoir ses droits sans que d'autres voix n'étouffent la sienne avec outrecuidance et arrogance. C'est finalement d'une certaine manière l'image de l'Afrique et celle des pays du Tiers Monde jetés par terre au bord du chemin, mendiant et dont la voix étouffée par celle des grandes puissances de la terre est réduite au silence.

Le renouveau de Bartimée à la rencontre de Jésus

Le jour où Jésus passa par Jéricho est le jour le plus lumineux de l'existence de Bartimée. Sa détermination à finir avec sa misère, avec une existence terne et anonyme, celle d'un homme mort au milieu des vivants, est évidente. Trois attitudes de sa part peuvent inspirer tous les damnés de la terre logés sous son portrait et malmenés par le péché, l'oppression du diable et des hommes, l'oppression des puissances mondiales :

- Il a vu dans la rencontre avec Jésus l'occasion du salut à saisir de façon inconditionnelle.

- Dès lors qu'il a rencontré Jésus le Sauveur, aucun homme, aucune puissance, ni même le péché le plus honteux ne peuvent plus l'intimider et l'empêcher de parler librement pour exprimer ce qu'il veut que Dieu lui fasse, ou pour faire valoir ses désirs dans le concert des autres voix qui s'expriment librement.

- Il a laissé son manteau, c'est-à-dire sa vie indigne, celle du péché, sa vie marquée par des humiliations pour se retrouver d'un bond près de Jésus.

Dans ma vie

Le "Non !" à une vie de misère spirituelle et humaine. Cela dépend de toi seul.

À méditer

Dieu est toujours prêt à te libérer contre tout ce qui t'opprime. Du jour où l'homme a trouvé la foi en Jésus-Christ, il est sauvé.

(Jr 31, 7-9 ; Ps 125 ; He 5, 1-6 ; Mc 10, 46b-52)

Un cœur qui écoute

Le Dieu unique

Il est au dedans de l'Homme, un désir ou une impulsion de vénérer et de servir Quelqu'un ou quelque chose de plus puissant que lui. C'est ainsi que certains vénèrent des objets, d'autres un homme ou une image de ce qui leur rappelle un dieu qu'ils pensent avoir existé dans les temps anciens. Bien que ces hommes se dévouent à ces divinités, il subsiste toujours dans leurs cœurs une grande soif et un cri inassouvi. Malgré tant de rituels, ces personnes n'ont qu'un soulagement passager face à leur vide spirituel. Au regard de cela, on pourrait se demander si ces dieux sont réellement l'être suprême pouvant donner la vie et au contact desquels l'homme peut s'épanouir.

Dans le premier livre des Rois 18, 39, après l'expérience de la manifestation du Dieu d'Élie, tout le peuple s'est écrié : « C'est Yahvé qui est Dieu, c'est Yahvé qui est Dieu ». Quant aux 400 prophètes de Baal qui, au contraire, ont crié vers leur dieu du matin au soir sans aucune réponse, avec le visage contre terre, ils ont reconnu l'évidence. La quête de Dieu a été toujours pour les hommes un sujet de questionnement. « Le mot "Dieu" est devenu le générique traduisant cette réalité intraduisible » (Jacques Eychenne). Dire que Dieu est Unique signifie qu'il n'y en a qu'un seul et unique et pas plusieurs. Le monothéisme tel que nous le concevons avec un Dieu Unique, originellement Celui d'Israël, est né vers les VI^e et V^e siècles avant notre ère au sein du peuple hébreu. Le Dieu Unique est le Dieu de la création qui a tout créé par sa Parole, et fait l'homme avec de la poussière. Il est le Dieu éternel n'ayant ni commencement ni fin.

Si nous acceptons le fait que nous avons été créés par Dieu, il est normal que nous nous interrogeons sur Celui que le Christ nous a présenté comme notre Père. C'est ce Dieu Unique que Paul est allé annoncer aux habitants d'Athènes, eux qui adoraient un dieu qu'ils appelaient « dieu inconnu » et dont « ils sont aussi de la race ». Il leur rappelle que si nous sommes de la race de Dieu, nous ne devons pas penser que la divinité est semblable à de l'or, de l'argent ou de la pierre. Ce Dieu, unique auteur de la création, s'est fait proche de nous par son Fils Jésus-Christ qui veut habiter en nous par le don de son Esprit. On peut se demander alors : si Dieu est Unique, comment comprendre le concept Trinitaire ? Jacques Eychenne dit à ce propos que Saint Jean nous éclaire de façon claire. Il définit Dieu par : Amour et Esprit. Dieu est Esprit, c'est-à-dire littéralement que Dieu est souffle de vie. En résumé, Dieu est Un (Amour et Esprit). Tertullien dit : « Il faut nécessairement que l'Être suprême soit unique, c'est-à-dire sans égal. Si Dieu n'est pas unique, Il n'est pas Dieu ». « La foi en Dieu nous amène à nous tourner vers Lui seul comme vers notre première origine et notre fin ultime, et ne rien Lui préférer ou Lui substituer » (CEC).

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force ».



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Marc



À L'ÉCOLE DU PAPE FRANÇOIS

Éloge du génie féminin dans le magistère de l'Église

S'appuyant sur le nouveau livre publié par le Pape François le 2 octobre dernier et intitulé : "Tu es l'unique, l'hymne au génie féminin", le Père Anselme Chodaton aborde le sujet du "génie féminin" dans l'Église tel que traité par certains Papes dans le magistère.

Père Anselme CHODATON
DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Des nains sur des épaules de géants (en Latin : *Nanos gigantum humeris insidentes*), c'est par cette métaphore attribuée à Bernard de Chartres que nous introduisons cet article. Bernard de Chartres aurait dit en effet : « Nous sommes comme des nains assis sur des épaules de géants. Si nous voyons plus de choses et plus lointaines qu'eux, ce n'est pas à cause de la perspicacité de notre vue, ni de notre grandeur, c'est parce que nous sommes élevés par eux » (Au livre III du *Metalogicon*, 1159, Jean de Salisbury fait dire à son maître Bernard de Chartres). C'est absolument vrai. Nombreux sont les écrits de pontifes qui ont fait l'éloge du génie féminin. Certains ont été précurseurs et d'autres annonciateurs ; d'autres encore furent prédicateurs et défenseurs de ce rôle sublime, aux multiples facettes, que joue la femme dans l'Église et dans la société. Une telle continuité et une telle maturité dans la réflexion du magistère de l'Église nous imposent dans cet article, de faire une brève lecture historique avec quelques référents. Ceux-ci pourraient donner une saveur positive à l'histoire théologique de cette expression qu'est le "génie féminin". Bien qu'elle fût utilisée pour la première fois par le Saint Pape Jean-Paul II dans sa lettre *Mulieris Dignitatem* en 1988, elle s'élaborait déjà avant lui, humblement et dans un style contextualisé, par ces "géants" précurseurs. Ils passent aujourd'hui le relais au Pape François pour la continuité d'une relecture qui doit toujours être orthodoxe et dynamique. Loin d'évoquer ici toute la série magistérielles et littéraires sur le sujet, nous nous limiterons à trois époques importantes qui permettraient d'avoir une vue d'ensemble : l'éloge du "génie féminin" avant, pendant et après le Concile Vatican II.

L'éloge du "génie féminin" avant Vatican II

Le Dicastère pour la famille, les laïcs et la vie a publié une liste des documents magistériels qui font un éloge assez large sur la femme depuis le Pape Pie XII jusqu'au Pape François (<https://www.laityfamilylife.va/content/laityfamilylife/fr/sezione-laici/formazione/la-vocazione->

della-donna/il-magistero-della-chiesa-sulla-donna.html). Le Pape Pie XII (1876-1958) avait en effet, dans son célèbre discours aux participants du Congrès de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques le 24 avril 1952, rappelé les trois grands lieux où il exalte la femme (Source: *Documents Pontificaux de S. S. Pie XII*, année 1955, Éditions Saint-Augustin Saint-Maurice. D'après le texte italien des A. A. S., 1952, XXXIV, p. 420) :

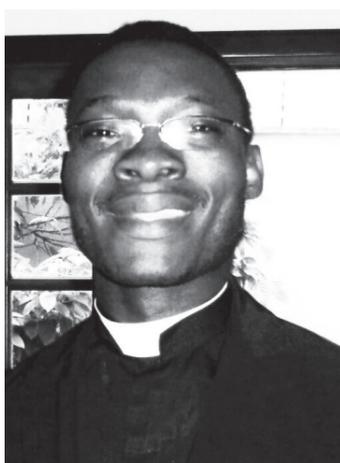
- sa grande contribution à la paix : il affirmait déjà en son temps que « si en d'autres temps, l'influence de la femme se limitait au foyer et à l'entourage de la maison, à notre époque, elle s'étend (que cela plaise ou non) à un domaine de plus en plus vaste : la vie sociale et publique, les parlements, les tribunaux, le journalisme, les professions, le monde du travail. Que la femme apporte dans chacun de ces secteurs son œuvre de paix. Si vraiment toutes les femmes passaient de ce sentiment inné qui leur fait détester la guerre à l'action concrète pour l'empêcher, il serait impossible que la somme de tant d'efforts, qui s'appuient sur ce qui plie le mieux les volontés, c'est-à-dire la piété et l'amour, il serait impossible, disons-nous, qu'elle n'atteigne pas son but ».

- Sa piété : en démontrant que la femme est « pieuse par nature, et a l'habitude d'élever sa prière avec une plus grande constance vers Dieu. Sans ce retour périodique à la bonne source, l'humanité en peu de temps, cédant aux rigueurs et aux âpres luttes de la vie, tomberait dans la plus misérable sauvagerie ».

- Ses différentes missions exaltées par le Christianisme qui « a découvert et cultivé chez la femme, des missions et des tâches qui sont le vrai fondement de sa dignité et la raison d'une plus authentique exaltation. Ainsi surgissent et s'affirment dans la civilisation chrétienne, de nouveaux types de femmes, comme ceux de martyre de la religion, de sainte, d'apôtre, de vierge, d'auteur de vastes renouveaux, de consolatrice de toutes les souffrances humaines, de sauvegarde des âmes perdues, d'éducatrice ».

Éloge de la femme

Quant au Pape Saint Jean XXIII (1881-1963), il fit



Père Anselme Chodaton

l'éloge de la femme à maintes reprises durant son pontificat à travers certaines thématiques telles que :

- La conscience profonde au travail : les femmes donnent un sens profond à leur travail en vue d'atteindre la perfection de leur être, d'en être sanctifiées et deviennent même apôtres. C'était à l'occasion de son discours aux participants de la « *World Young Women's Christian Association* » le 23 avril 1960 à Rome.

- Les femmes catholiques, facteurs d'unité : lors de son discours aux délégués de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques le 3 mai 1961, il affirme qu'il s'agit d'« unité essentielle et fondamentale du monde dans le Christ et son Église, vous examinez comment la femme catholique peut et doit être, dans sa position, du fait de sa nature, de sa vocation providentielle et aptitudes, source et instrument d'unité dans la famille, la vie sociale, la société, la vie nationale et internationale ».

L'éloge du "génie féminin" pendant Vatican II

Le Concile Vatican II commençait le 11 octobre 1962 avec le Pape Saint Jean XXIII et se terminait le 8 décembre 1965 sous le pontificat de Paul VI. Au cours de cette période, Jean XXIII revient dans son Encyclique *Pacem in Terris* (11 avril 1963) sur un principe fondamental au sujet de toute personne : « Le fondement de toute société bien ordonnée et féconde, c'est le principe que tout être humain est une personne, c'est-à-dire une nature douée d'intelligence et de volonté libre. Par-là même, il est sujet de droits et de devoirs, découlant les uns et les autres, ensemble et immédiatement, de sa nature :

aussi sont-ils universels, inviolables, inaliénables » (PI n°9). De fait, il évoquera plus loin dans son développement, « l'entrée de la femme dans la vie publique comme un signe des temps », donc un signe de l'Esprit (PI n°41). Dans les documents du Concile Vatican II, deux documents principaux ont porté davantage la mission incontournable de la femme à un niveau encore plus élevé. Il s'agit de :

- L'apostolat des femmes dans les divers secteurs de l'Église à travers le décret sur l'apostolat des laïcs "*Apostolicam actuositatem*" le 8 novembre 1965 : « Comme de nos jours les femmes ont une part de plus en plus active dans toute la vie de la société, il est très important que grandisse aussi leur participation dans les divers secteurs de l'apostolat de l'Église » (AA n°9).

- La promotion de la femme à la vie culturelle dans la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes* : « les femmes travaillent à présent dans presque tous les secteurs d'activité ; il convient cependant qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle selon leurs aptitudes propres. Ce sera le devoir de tous de reconnaître la participation spécifique et nécessaire des femmes à la vie culturelle et de la promouvoir ». (GS n°60§3).

- La dignité de la femme laïque comme membre du peuple dans la constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* : « Commune est la dignité des membres du fait de leur régénération dans le Christ ; commune la grâce d'adoption filiale ; commune la vocation à la perfection ; il n'y a qu'un salut, une espérance, une charité indivisible. Il n'y a donc, dans le Christ et dans l'Église, aucune inégalité qui viendrait de la race ou de la nation, de la condition sociale ou du sexe » (LG n°32).

- La contribution théologique des femmes sur l'institution familiale dans la constitution. L'Église dans le monde de ce temps du 7 décembre 1965 : à travers leur réflexion, la trentaine des femmes présentes au Concile a travaillé à la redécouverte de la valeur fondamentale de l'amour conjugal, fondé sur une « intime communauté de vie et d'amour » (GS n°49-52).

- Le rayonnement de la dignité de la femme est évoqué à la clôture du Concile Vatican II dans le message du Pape Paul VI aux femmes le 8 décembre 1965 : « L'Église est fière (...) d'avoir libéré la femme, d'avoir fait resplendir (...) dans la diversité des caractères, son égalité foncière avec l'homme. (...) L'heure est venue où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement et un pouvoir jamais atteint ». Il magnifiait ainsi la femme et la resitue dans son rôle d'épouse, de mère, d'éducatrice, de gardienne de la foi avec Marie comme modèle.

L'éloge du "génie féminin" après Vatican II

Le Pape Paul VI a fait la promotion de l'héritage spirituel encore d'actualité de deux saintes durant son pontificat, à travers deux lettres apostoliques importantes « *Multiformis Sapientia Dei* » et « *Mirabilis in Ecclesia Deus* ». Paul VI apprécie particulièrement :

- La vitalité humaine et la vivacité spirituelle de la femme : première femme à être proclamée docteur de l'Église, Sainte Thérèse d'Avila devenait ainsi un idéal féminin et chrétien à suivre et à contempler dans la vie quotidienne. Le Souverain Pontife déclarait, d'ailleurs, dans son homélie du 27 septembre 1970 : « Nous la voyons apparaître devant nous comme femme exceptionnelle, comme religieuse qui, toute voilée d'humilité, de pénitence et de simplicité, rayonne autour d'elle la flamme de sa vitalité humaine et de sa vivacité spirituelle ; puis comme réformatrice et fondatrice d'un Ordre religieux, historique et insigne ; écrivain ô combien géniale et féconde, maîtresse de vie spirituelle, contemplative incomparable et inlassablement active ».

- La profonde maturité humaine et théologique : en proclamant Sainte Catherine de Siègne deuxième femme, docteur de l'Église, Paul VI a rappelé que : « Ces lettres montrent l'ardeur et le désir de son âme brûlante d'amour, même de sa foi la solidité des principes, la majesté de la prière, la sagesse des jugements et la subtilité de pensées de nature théologique ».

PARLONS LITURGIE¹

L'onction

Qu'est-ce qu'une Onction ? C'est un rite consistant à oindre quelqu'un ou quelque chose avec une huile bénite.

L'huile, nous le savons, est, par elle-même, chargée de divers symboles ; elle nourrit en imprégnant un corps, elle servait à s'éclairer, elle est un fortifiant, un parfum, un remède.

Le geste de l'onction est très ancien. L'Ancien Testament nous montre son usage dans des pratiques profanes et des rites de consécration à Dieu : consécration d'un autel (Ex 29,36...), d'un roi (1Sam 10,1 ; 16,13 ; 1R 1,39), d'un prêtre et notamment le grand prêtre (Ex 29,7 ; Lv 8,12).

La liturgie chrétienne est restée fidèle au rite consécatoire de l'onction. Elle en a fait soit le signe même d'un sacrement (onction des malades, confirmation), soit un signe secondaire dans d'autres sacrements (baptême, ordre), soit encore un geste de consécration à Dieu ou de bénédiction : églises, autels, cloches, etc. Dans tous ces cas, on ne peut utiliser qu'une huile consacrée par l'Ordinaire du diocèse (l'évêque) à la messe chrismale. Mais quand, dans une célébration liturgique, le célébrant procède à une onction pour tous les fidèles, baptisés ou non, pour des raisons données, on utilisera une huile bénite par un prêtre. Car ici, il s'agit d'un sacramental.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 25 au 31 octobre 2024

25 octobre : St Crépin, patron des cordonniers ; **26 octobre** : St Dimitri ; **27 octobre** : Ste Eméline (†1178) ; **28 octobre** : Sts Simon et Jude, Apôtres ; **29 octobre** : St Narcisse, évêque (†212) ; **30 octobre** : Sts Marcel (†295 à Tanger) et Maximilien (†298 à Théveste), martyrs ; **31 octobre** : St Quentin, martyr (III^e siècle).

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin) ;

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ;

Secrétaire de rédaction : Florent Houessinon ; **Desk Société** :

Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** :

Abbé Romaric Djohossou ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ;

Correcteur : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** :

Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ;

Kandi : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël

Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** :

Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence

Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** :

15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F

CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** :

40.000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;

Tél : 97 33 53 03

Tirage : 2.500 exemplaires.

Suite de la page 10

- La force d'humanisme de la femme : Paul VI qualifiait d'humanisante, dans son discours au Comité pour l'année internationale de la femme le 18 avril 1975, cette qualité de la femme par cette citation : « Dans la famille, comme éducatrices, et dans tous les secteurs de la société, les femmes chrétiennes ont un apport irremplaçable à fournir à la paix du monde et à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. Sans cet apport spécifique - nous en sommes convaincu et l'expérience des peuples est là pour le confirmer- le progrès ne sera pas pleinement humain ».

Le Pape Saint Jean-Paul II est celui qui a vraiment systématisé cette expression "génie féminin" dans sa lettre apostolique *Mulieris Dignitatem* sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'année mariale (15 août 1988). Le "génie féminin" décrit par Jean-Paul II est en effet « l'essence même de ce que Jean-Paul II a voulu transmettre : le désir que les femmes jouent un rôle central et irremplaçable dans le monde. Il a appelé toutes les femmes à accepter leur don ou leur génie et à l'offrir en cadeau au monde ». Saint Jean-Paul II parle de :

- Égalité essentielle et parfaite réciprocité entre l'homme et la femme : la femme, comme l'homme, « doit comprendre sa réalisation de personne, sa dignité et sa vocation, selon la richesse de la féminité qu'elle a reçue au jour de la création et dont elle hérite comme expression de l'Image et ressemblance de Dieu qui est la sienne » (MD n°10).

Témoins, messagères et maîtresses

- La femme, éducatrice de la paix : À l'occasion de son message pour la célébration de la 28^e Journée Mondiale de la Paix le 1^{er} janvier 1995, Jean-Paul II affirmait que les femmes sont « témoins, messagères et maîtresses de paix dans les relations entre personnes et entre générations, dans la famille, dans la vie culturelle, sociale et politique des nations, en particulier dans les situations de conflit et de guerre » (<https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2009/>

[march/documents/hf_ben-xvi_spe_20090322_promozione-donna.pdf](https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/spe_20090322_promozione-donna.pdf)). Cette conviction que les femmes sont éducatrices de paix « repose sur la conscience du fait que Dieu leur "confie l'homme, l'être humain, d'une manière spécifique" » (Cf. Lettre apost. *Mulieris dignitatem*, 15 août 1988, n. 30).

- Le rôle de la femme dans la dimension éthique et sociale : dans sa lettre adressée aux femmes le 29 juin 1995, le Pape rappelait une vérité indéniable : « La dimension éthique et sociale, qui marque les relations humaines et les valeurs de l'esprit, paraît plus importante : dans cette dimension, souvent développée sans bruit à partir des relations quotidiennes entre les personnes, spécialement à l'intérieur de la famille, c'est précisément au « génie de la femme » que la société est en grande partie débitrice » (n°9).

Enfin, le Pape Benoît XVI a proposé de nombreux écrits sur l'éloge qu'il fait à l'endroit des femmes :

- L'exemple de vie et de foi courageuse de Teresa Gomes qu'il raconte le 22 mars 2009, lors de sa rencontre avec les mouvements catholiques pour la promotion de la femme à Luanda en Angola. Benoît XVI démontrait qu'au-delà des prouesses masculines lors des conquêtes, « une part très importante est due à des actions déterminantes, persévérantes et utiles accomplies par des femmes ». Teresa Gomes, Angolaise en est un exemple. Elle « est décédée en 2004 dans la ville de Sumba, après une vie conjugale heureuse, dont sont nés sept enfants. Sa foi chrétienne a été solide et son zèle apostolique admirable, surtout au cours des années 1975 et 1976, quand une propagande idéologique et politique féroce s'est abattue sur la paroisse Notre-Dame des Grâces de Porto Amboim. Teresa se mit alors à la tête des fidèles qui n'abdiquaient pas face à cette situation, les soutenant, protégeant courageusement les structures paroissiales et recherchant toutes les voies possibles pour que la Messe soit à nouveau célébrée. Son amour pour l'Église la rendit infatigable dans l'œuvre de l'évangélisation, sous la conduite des prêtres » (<https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/>

[fr/messages/peace/documents/hf_jp-ii_mes_08121994_xxviii-world-day-for-peace.pdf](https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/messages/peace/documents/hf_jp-ii_mes_08121994_xxviii-world-day-for-peace.pdf)).

Série de catéchèses

L'apport spécifique des femmes à la théologie et son génie pour le travail de l'Église : en optant pour une série de catéchèses sur certaines figures féminines de l'Église du 1^{er} septembre 2010 au 6 avril 2011, Benoît XVI proposait ainsi la riche réflexion théologique que laissent ces saintes à la postérité. Il s'agit entre autres des Saintes Hildegarde, Claire d'Assise, Mathilde de Hackeborn, Gertrude, Angèle de Foligno Élisabeth de Hongrie, Brigitte de Suède, Marguerite d'Oingt, Julienne de Cornillon, Catherine de Sienne, Julienne de Norwich, Véronique Giuliani, Catherine de Bologne, Catherine de Gênes, Jeanne d'Arc, Thérèse d'Avila, Thérèse de l'Enfant Jésus.

Au terme de notre réflexion à la fois historique et théologique, on comprend davantage que « c'est au bout de la vieille corde qu'on tisse la nouvelle corde » (<https://www.dicocitations.com/citations/citation-113924.php>). Inévitablement, aux épaules des géants, chaque génération porte la lourde responsabilité d'assumer le relais de l'héritage positif reçu de ses aînés dans la lumière de l'Esprit Saint. C'est ce qui ressort de l'expression "génie féminin" que développe le Pape François aujourd'hui. Il fut donc anticipé, préfiguré par plusieurs Papes et se continue aujourd'hui avec le Pape François dans son livre "Tu es l'unique, le génie féminin". Comme le suggère Saint Jean-Paul II, « l'Église rend grâce pour toutes les manifestations du génie féminin apparues au cours de l'Histoire, dans tous les peuples et dans toutes les nations; elle rend grâce pour tous les charismes dont l'Esprit Saint a doté les femmes dans l'histoire du Peuple de Dieu, pour toutes les victoires remportées grâce à leur foi, à leur espérance et à leur amour: elle rend grâce pour tous les fruits de la sainteté féminine » (*Mulieris Dignitatem* n. 31). Avec une relecture africaine, nous irons pas à pas dans les délices de cet ouvrage et proposerons quelques orientations particulières pour le génie féminin africain.

*Acheter La Croix,
c'est bon ;
s'abonner, c'est
encore mieux.*



RENTÉE ACADÉMIQUE À L'INSTITUT PONTIFICAL JEAN-PAUL II

Le Père Brice Ouinsou, nouveau vice-président

Guillaume DANSOU

L'Institut pontifical Jean-Paul II, Section Afrique Francophone, a effectué le mardi 22 octobre 2024 sa rentrée académique. La messe présidée par Mgr Roger Hounbédji, Archevêque de Cotonou et Vice Grand Chancelier, a consacré la prestation de serment du nouveau vice-président, le Père Brice Ouinsou, en présence de Mgr Antoine Ganyé, d'une trentaine de prêtres et des étudiants.

Placée sous le thème général: « Interdisciplinarité et leadership : La promesse des sciences de la famille », cette rentrée académique s'est déroulée dans l'amphithéâtre Mgr Isidore de Souza le mardi 22 octobre 2024, jour où l'Église universelle commémore Saint Jean-Paul II, Patron de l'Institut. La conférence inaugurale a été présentée par le Père Brice Ouinsou, nouveau vice-président de l'Institut pontifical Jean-Paul II, Section Afrique Francophone. Selon lui, « le service à rendre est la formation à un leadership capable d'enrichir l'homme. Cette éducation requiert l'implication de toute la personne qui y exprime sa créativité, son intelligence, sa connaissance du monde et des hommes et y investit en outre sa capacité de maîtrise de soi, de sacrifice personnel, de solidarité et de



Le Père Brice Ouinsou en train de prêter son serment de foi devant Mgr Roger Hounbédji, vice Grand Chancelier de l'Institut pontifical Jean-Paul II, Section Afrique Francophone

disponibilité à promouvoir le bien commun ».

Dans son homélie, Mgr Roger Hounbédji a dénoncé le comportement hypocrite de certains grands décideurs de la planète qui feignent de

condamner la guerre tout en vendant des armes. Pour le prélat, « l'Église est famille ». Il a exhorté les uns et les autres à œuvrer pour la paix véritable dans les cœurs, et dans les familles, dans notre

pays et dans le monde entier. Après l'homélie, le Père Brice Ouinsou a fait sa prestation de serment.

Commencée à 08h00 par le mot d'accueil et d'ouverture du Père Dominique-Rosario

Agbalényo, Directeur des études de l'Institut pontifical Jean-Paul II, la dernière étape de cette rentrée académique a été la rencontre du Vice Grand Chancelier avec tous les professeurs.

Le parcours du Père Brice Ouinsou

- 13 novembre 1977 : Naissance de Brice Ouinsou à Cotonou
- 22 juillet 2004 : Prise de soutane
- 10 août 2006 : Ordination diaconale
- 04 août 2007 : Ordination sacerdotale
- 2007-2009 : Vicaire à la paroisse Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Sô-Tchanhoué - Diocèse de Cotonou
- 2009-2013 : Études à Rome
- 25 juin 2013 : Docteur en Anthropologie Théologique à Rome
- 07 décembre 2015 : Doctorat Unique en Sciences du Mariage et de la Famille
- 2014-2022 : Auditeur à la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie
- 06 février 2017 : DEA-Master Recherche en Sciences Juridiques, Politiques et Administratives. Droit de l'Homme et de la Démocratie de la Chaire UNESCO
- 17 juillet 2019 : Admis Maître-Assistant des Université au Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (Cames)
- 20 mai 2020 : Parchemin de Postulateur des Causes des Saints près la *Congregatio De Causis Sanctorum* - Rome - Cité du Vatican
- 27 juillet 2022 : Docteur en Droit. Droit Privé. Droit de l'Homme et de la Démocratie de l'Université d'Abomey-Calavi

Il a assuré les fonctions de :

- 2009-2013 : Étudiant-Aumônier des malades à l'Hôpital Saint-Philippe Néri à Rome.

Étudiant-Aumônier des malades à l'hôpital Sacré-Cœur de Don Calabria en Italie

- 2013 à nos jours : Enseignant-Chercheur des Universités
- 2014-2017 : Directeur des Études à l'Institut pontifical Jean-Paul II
- 2017-2022 : Directeur de la Résidence des Prêtres de Cotonou
- 20 septembre 2018 : Directeur de la Chaire Cardinal Bernardin Gantin au Bénin
- 2022-2024 : Chapelain de l'Oratoire Cardinal Bernardin Gantin avec Résidence à la paroisse-cathédrale Notre-Dame de Cotonou
- 20 mai 2024 : Nommé Vice-Postulateur de la Cause de Béatification et de Canonisation du Cardinal Bernardin Gantin
- 03 septembre 2024 : Nommé vice-président de l'Institut pontifical Jean-Paul II, Section Afrique Francophone
- 22 octobre 2024 : En la fête de Saint Jean-Paul II, prestation de serment de foi, de service et de fidélité au Seigneur et à l'Église

Membre de l'Observatoire International de la Famille, Enseignant-Chercheur et Collaborateur à la Chaire UNESCO, à l'École Nationale d'Administration du Bénin (ÉNA) et à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Abomey-Calavi, le Père Brice Ouinsou est auteur de plusieurs articles scientifiques et d'ouvrages internationaux tels que : *Anthropologie de la Différence. Un chemin d'humanité*, Édilivre-France, 2016 ; *L'homme de la Culture*, L'Harmattan 2017 ; *Les jeunes et la Nature humaine. L'esprit de la Méthode*, L'Harmattan, 2018.